

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DD2021\_050**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	68
Votants	74
Pouvoirs	6

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 30 avril 2021

**LE 6 mai 2021**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

**PÉRIMOUV' : AJUSTEMENT DU RÉSEAU PÉRIBUS À COMPTER DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021**

**PRESENTS :**

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. MALLET, Mme TOULAT, M. CHANTEGREIL, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, Mme DUPEYRAT, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. GUILLEMOT, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme COURAULT, M. DELCROS, Mme FAVARD, Mme FRANCESINI, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO

**ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

Mme BOUCAUD, M. CIPIERRE, M. COLBAC, M. PERPEROT, M. SERRE, M. BELLOTEAU, Mme ESCLAFFER, M. GASCHARD, Mme REYS

**POUVOIR(S) :**

M. LARENAUDIE donne pouvoir à M. CURNIL  
Mme KERGOAT donne pouvoir à M. LECOMTE  
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. GUILLEMOT  
M. BARROUX donne pouvoir à Mme COURAULT  
Mme DOAT donne pouvoir à Mme MARCHAND  
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM

## PÉRIMOUV' : AJUSTEMENT DU RÉSEAU PÉRIBUS À COMPTER DE LA R

**Vu** le code général des collectivités territoriales.

**Considérant que** conformément aux orientations fixées dans le cadre de la restructuration du réseau Péribus en septembre 2018, le réseau Péribus est appelé à évoluer au fur et à mesure des années afin de répondre aux problématiques des déplacements des usagers et tenir compte des évolutions démographiques locales.

**Que** tout ceci a pour but d'éviter d'avoir un réseau inerte et sans modification durant de nombreuses années, comme cela avait pu être le cas par le passé.

**Qu'**à ce titre, l'intérêt de cette démarche est avant tout de rendre le réseau dynamique, attractif et toujours au plus proche des usagers mais aussi du territoire, en constante évolution (nouvelles constructions notamment).

**Considérant qu'**afin de garantir cet équilibre et apporter un service de qualité, la Régie Périmouv' a, dès le second semestre 2019, déployé une nouvelle organisation en interne afin de suivre les nouveaux besoins et d'être au contact des principaux acteurs du territoire en termes de pôles générateurs des déplacements.

**Que** ce travail permet ainsi d'avoir une vision consolidée des besoins qui, une fois par an, lors de la rentrée scolaire de septembre, permet d'aboutir à une offre ajustée du réseau de bus. Il est toutefois à noter que des évolutions plus ponctuelles sont aussi possibles.

**Que** face à ce constat, et dans la perspective de la rentrée scolaire de septembre 2021, il est proposé d'apporter les ajustements suivants au niveau du réseau Péribus :

- **ligne C** : il s'agit d'une des quatre lignes structurantes qui concentre le plus de voyageurs avec un ratio moyen de 2,5 voyageurs par kilomètre. Cette ligne assure la liaison entre le Centre Hospitalier de Périgueux (ou Aquacap) et la ZAE de Marsac via la commune de Coulounieix-Chamiers et Marsac-sur-l'Isle.

**Qu'**actuellement cette ligne a des « *terminus courts* » au niveau du parking relais de Mériller pour éviter que toutes les courses aillent en ZAE. Car lors de la restructuration de septembre 2018, il était apparu le fait que de nombreuses courses étaient vides jusqu'au terminus.

**Qu'**or, après bientôt de 2 ans de fonctionnement du nouveau réseau, la desserte de bout en bout de cette ligne semble se justifier en continu sur la journée, afin de pouvoir lisser la répartition des usagers dans les bus à certains horaires. De plus, cet ajustement s'intègre dans la logique du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) pour lequel il est aussi proposé d'en renforcer l'offre sur ce tronçon.

Enfin, l'évolution de cette offre vient en anticipation avec l'arrivée de la navette ferroviaire fin 2022 au niveau de la halte de Marsac sur-l'Isle afin de pouvoir assurer les correspondances avec les TER.

**Considérant que** cette extension permet également de revoir le fonctionnement des lignes de rabattements en correspondance (R4 et R5) en diminuant leur offre kilométrique de 3000 kilomètres dans la mesure où ces dernières n'ont plus vocation à rejoindre systématiquement le P+R de Mériller tout en offrant des correspondances nouvelles au niveau de la ZAE de Marsac avec la ligne A.

- **ligne B** : cette ligne structurante et partie intégrante du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) rencontre, malgré le contexte sanitaire, une forte fréquentation le matin à l'heure de pointe empêchant sur certaines courses de prendre l'ensemble des usagers car les bus sont complets.

**Que** face à ce constat et à une analyse précise du besoin, il est proposé vers 7h30 afin de désengorger cette ligne à l'heure de pointe qui sera ligne R12 en correspondance à l'Hyper U de Boulazac.

- **ligne R12** : il est proposé, suite à la demande de la commune de Bassillac-et-Auberoche de créer une ligne de rabattement sur le secteur Le Change-Bassillac à destination de Boulazac en correspondance avec le réseau Péribus et ainsi éviter d'entrer directement en centre ville. Cette ligne fait suite à un sondage communal auprès des habitants et pour lequel un besoin est apparu en complément des lignes régionales existantes. Une période de test de 1 an est donc proposée à l'égard de cette ligne qui sera sous-traitée par l'EPIC Périmouv' à un prestataire privé comme l'ensemble des autres lignes R à compter de septembre 2021.

- **ligne K4** : cette ligne de quartier dessert actuellement la commune de Coulounieix à destination du PEM de la gare de Périgueux puis du centre-ville. Cette ligne de quartier a une fréquentation proche de 2 usagers par kilomètre parcouru. Soit la ligne de quartier la plus fréquentée du réseau.

**Que** le secteur dit Saint-Augutre, sur la commune de Coulounieix-Chamiers, qui est en développement avec la construction d'un éco-quartier est à proximité de cette ligne. Il est alors proposé, à la suite de la demande de la commune et de certains administrés de renforcer la desserte de ce secteur en optimisant certaines courses existantes avec la réutilisation des temps de battement entre deux courses. Ce secteur ne sera pas desservi en continue sur la journée mais essentiellement aux heures de pointes. Une période de test de 1 an est aussi proposée à l'égard de cette extension.

- **ligne R3** : il s'agit d'une ligne de rabattement qui dessert actuellement le secteur des Pinots à Trélissac et pour laquelle des places restent disponibles dans le car. Une demande de la commune de Champcevinel a été faite pour assurer une desserte scolaire du secteur de Réjailac matin et soir. Il est alors possible en ajustant à la marge cette ligne R3 d'assurer cette desserte sans pénaliser le reste de la ligne tout en essayant de la densifier en termes de fréquentation.

- offre bus du dimanche soir : dans le cadre des différentes rencontres avec les associations, usagers, il apparaît qu'un besoin en transport bus, le dimanche soir, soit nécessaire à l'arrivée des TER en gare de Périgueux et notamment à destination d'un public d'étudiants mais ouvert à l'ensemble de la population. Après avoir échangé avec l'ensemble des établissements scolaires pouvant disposer d'un internat et du besoin en transport collectif, il est proposé de créer une offre bus le dimanche soir entre 17h30 et 21h00 en correspondance avec 12 TER. Cette ligne de bus aura un fonctionnement et un trajet spécifique pour s'adapter à ce besoin et ainsi en mesurer dans un premier temps la pertinence. Pour ce faire, un seul véhicule sera utilisé en effectuant un trajet Gare de Périgueux - Lycée Agricole Coulounieix (après 19 heures uniquement ouverture de l'internat) - Bertran de Borne - Bugeaud - Tourny - Claveille - Clos Chassaing et Crous de Périgueux. Un test est proposé à compter du dimanche 16 mai 2021 pour anticiper un ajustement à la rentrée de septembre 2021 et ceci jusqu'au vacances de Noël où un bilan sera établi.

**Considérant qu'**un travail similaire est encore en cours au niveau du campus de la formation à Boulazac pour imaginer un service complémentaire à la future navette ferroviaire le dimanche soir.

**Qu'**enfin, l'ensemble des lignes « R » dites de rabattement seront sous-traitées à compter de septembre 2021 afin d'être effectuées en autocars conformément à la législation en vigueur. Cette sous-traitance va aussi permettre de rationaliser l'offre kilométrique de ces lignes R avec moins 18 000 kilomètres parcourus par an de haut-le-pied (tout déplacement non commercial d'un véhicule sur le réseau mais qui est actuellement payé car du temps de conduite Péribus). Une optimisation de certaines courses est aussi proposée sur les lignes R4-R5 et R7 en accord avec les communes au regard de la très faible fréquentation à certains horaires.

**Que** l'ensemble de ces ajustements (sans la rationalisation du haut-l'ajout de 18 000 km bus par an soit 1,3% de l'offre qui comptabilise kilomètres conformément aux objectifs de la restructuration de septembre 2018.

**Que** ces ajustements qui viennent compléter l'offre actuelle, qui restera de fait inchangée, sont aussi possibles, sans impact financier pour le Grand Périgueux car des optimisations se sont également faites sur d'autres lignes budgétaires de l'EPIC Péribus afin d'intégrer cette dépense tout comme cela a déjà été le cas avec la mise en place de la ligne K5 en décembre 2020 lors l'ouverture de la halte ferroviaire de Boulazac.

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**

- Décide d'effectuer les ajustements de l'offre Péribus exposés dans le présent rapport sur les lignes Péribus C, B, K4, R3 et R12 à compter de septembre 2021 et de valider les périodes des tests sur certaines adaptations ;
- Décide de créer une offre bus le dimanche soir aux abords du PEM de la gare de Périgueux ;
- Autorise le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 25/05/2021	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 25/05/2021	Périgueux, le 25/05/2021
	Le Président, Jacques AUZOU

